

Financement des stages

Bon à savoir



Chef d'entreprise du Bâtiment et conjoint(e)

Nous prenons contact avec le correspondant FAFCEA
de votre département, avec qui nous gérons
votre dossier dans son intégralité

Salarié(e) d'une entreprise Bâtiment de -10 salariés

Nous prenons contact avec le correspondant
CONSTRUCTYS de votre département, avec qui
nous gérons votre dossier dans son intégralité



Salarié(e) d'une entreprise Bâtiment de +10 salariés

Vous constituez votre dossier de prise en charge
auprès de CONSTRUCTYS + 10



Hors secteur Bâtiment

Vous constituez votre dossier de prise en charge auprès
de votre OPCA ou FAF

